



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

404th meeting of the Council

- Economy/Finance -

Brussels, 26 July 1976

President: Mr W.F. DUISENBERG,

Minister for Finance of
the Netherlands

Netherlands:

Mr W.F. DUISENBERG

Minister for Finance

United Kingdom:

Mr Harold LEVER

Chancellor of the Duchy of
Lancaster

Commission:

Mr Wilhelm HAFERKAMP

Vice-President

o

o

o

PREPARATION OF PUBLIC BUDGETS FOR 1977

The Council carried out the second quarterly examination - for 1976 - of the economic situation in the Community, in accordance with its Decision of 18 February 1974 on the attainment of a high degree of convergence of the economic policies of the Member States of the European Economic Community.

Following this examination, the Council adopted the Decision on the preparation of public budgets for 1977 which lays down the economic and budgetary policy guidelines to be followed by the Member States in 1976/1977.

FINANCIAL PROBLEMS IN THE NORTH-SOUTH DIALOGUE

The Council held an exchange of views on certain matters of a specifically financial nature concerning the North-South Dialogue, particularly the problem of indebtedness.

CO-ORDINATION OF ECONOMIC POLICIES AND MONETARY RELATIONS

At the start of his term of office as President, Mr W.F. DUISENBERG put to the Council a number of ideas on strengthening economic and financial convergence in the European Communities; the main features of his remarks are summarized in the Annex hereto.

The Council invited the Economic Policy Committee, the Monetary Committee and the Permanent Representatives Committee to study these suggestions, while also taking into account those put forward by Mr FOURCADE in September 1974, and to report back to the Council in time for its meeting in October.

Mr DUISENBERG's suggestions aim at reinforcing the policies and procedures of the Community in the two related areas of economic policy co-ordination and monetary relationships.

On economic policy, Mr DUISENBERG suggests that the medium-term economic policy programme of the Community should be made to play a central role in a periodic review of national programmes. These national programmes should be examined both on their consistency with the agreed Community programme and on the objective that national measures shall not jeopardize the functioning of the common market. The results of these reviews should be included in the Annual Report on the Economic Situation of the Community.

The utilization of Community funds should be geared as much as possible to the objectives and measures agreed to in the Medium-Term Policy Programme. All member countries should commit themselves to follow the guidelines of the medium-term programme. In order to reinforce the process of convergence of economic policies, Mr DUISENBERG further suggests to make the credit mechanisms of the Community more instrumental to that end. In particular, he proposes to examine the possibility of granting credits in tranches, the release of following tranches to be made conditional upon the countries concerned satisfying the policy conditions.

In the field of monetary relationships Mr ~~DUISENBERG~~ rejects the idea of a weakening of the present snake arrangement for the purpose of allowing the EEC countries, that do not participate at present in the European snake arrangement, to join. Rather, he suggests creating a general Community framework for consultation and surveillance of exchange rate policies, based on the "guidelines for floating" which the EEC countries have already agreed to recommend for adoption in the context of the International Monetary Fund. These guidelines centre around the concept of agreed "target zones" for exchange rates.

The guidelines do not impose any obligation on a country to keep its exchange rate within these target zones, but they do create the presumption that countries will not engage in policy measures which are designed to push the rates away from the target zone. Periodic review of the target zones, and Community surveillance of national policies on the basis of such guidelines, could provide the start of an effective framework for Community action in this area.

Bruxelles 26 juillet 1976

MvD/be, le

PRIORITE P 1

remis au télex : 10.45 h

Note BIO(76) 274 aux Bureaux nationaux
cc. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X
et à M. Christensen, DG VIII

Conseil des Ministres des Finances du 26 juillet 1976

Sur l'ordre du jour du Conseil des ministres des Finances figurent officiellement deux points :

- orientation des politiques budgétaires nationales pour 1977,
- endettement des pays en voie de développement.

Inofficiellement, les ministres discuteront des propositions contenues dans une lettre du Président du Conseil, Duisenberg, à ses collègues, notamment :

- amélioration de la convergence des politiques économiques par un programme à moyen terme, coordonné avec les orientations annuelles,
- amélioration du flottement des monnaies du serpent et de celles qui flottent en dehors.

En ce qui concerne l'orientation de la politique budgétaire, le Conseil s'appuiera sur la communication de la Commission sur la politique économique à suivre en 1976 et sur la préparation des budgets publics de 1977 (COM(76) 325 fin.). La décision figurant dans ce document va être approuvée par le Conseil. Quelques modifications non-substantielles ont été accordées dans les enceintes des comités préparatoires. La juxtaposition des chiffres sur les budgets nationaux se fera en réunion super restreinte. Sur la base de ces chiffres, la Commission élaborera en septembre les orientations pour la politique économique en 1977.

La question de l'endettement des pays en voie de développement a été ajoutée au dernier moment à l'ordre du jour sur proposition d'une délégation. La discussion des ministres se basera sur les papiers du dialogue Nord-Sud à Paris.

En ce qui concerne la lettre de M. Duisenberg, la Commission s'est montrée très satisfaite de cette initiative qui fait suite à sa proposition au Conseil Européen du 1/2 avril 1976 à Luxembourg. Pour une partie de ces actions proposées, la base juridique existe déjà dans la décision sur la convergence du 18.2.1974, articles 1er et 6. Pour la partie monétaire, il s'agit de résoudre un problème qui, par des dévaluations trop rapides, crée des impulsions inflationnistes. Mais, bien sûr, ce problème est extrêmement difficile à résoudre.

./.

Par conséquent, on ne peut pas attendre une décision finale de ce Conseil, mais une relance des discussions sur les problèmes monétaires.

! suivre.

Amitiés,

B. OLIVIER



COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 26 juillet 1976

MvD/mh

Remis au télex à 19 h.

NOTE BIO(76) 274 (suite 1 et fin) aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Groupe et à MM. les directeurs généraux DG I et X et à
M. Christensen, DG VIII

Conseil des Ministres des Finances du 26 juillet

1.

Le Conseil a approuvé la décision proposée par la Commission sur les orientations budgétaires pour l'année prochaine.

M. Haferkamp a souligné que le but en est la stabilisation de la situation et ^{que} la consolidation des finances publiques par la réduction des déficits ne sera pas facile à réaliser. Par conséquent, le Conseil devra encourager les Gouvernements et le grand public à supporter ces mesures de stabilisation. Le Conseil s'est également mis d'accord sur les orientations chiffrées qui restent un "gentlemen's Agreement" qui reste secret.

2. Sur proposition du ministre français des Finances, M. Fourcade, le Président du Conseil informera demain les experts des ministres des affaires étrangères sur le point de vue de leurs collègues des finances concernant l'endettement des PVD; ce problème a été soulevé par le dialogue Nord-Sud; les ministres des finances soulignant l'attitude de la Communauté prise à Nairobi et sont favorables à la reprise du dialogue Nord-Sud en septembre.

3. Le Président du Conseil, M. Duisenberg, a expliqué le contenu de sa lettre à ses collègues. Le Conseil s'est mis d'accord sur le fait que :

- le Comité de Politique économique examine de près la première proposition, c'est-à-dire la coordination des programmes à moyen terme de la Communauté avec les programmes nationaux et le renforcement du système des crédits communautaires pour les pays membres en difficulté.
- le Comité monétaire examine la proposition concernant l'amélioration du système de flottement de la monnaie des pays membres.

Ces Comités devront travailler en collaboration avec la Commission et le COREPER de façon à permettre au Conseil de reprendre le dossier vers la fin-octobre.

4. M. Haferkamp a informé le Conseil que la Commission a prolongé, à la demande du Gouvernement italien, la mesure exceptionnelle de la caution bancaire jusqu'au 5 novembre 1976.

5. Le prochain Conseil ECO-FIN se réunira le 20 septembre.

Amitiés,

B. OLIVI



